

## Présentation

Reconnu pour la qualité de ses services juridiques et financiers, le cabinet Benoit Chambers, situé sur l'île Maurice, travaille en partenariat avec Dentons. Il intervient auprès de multinationales pour les guider dans leurs placements dans des juridictions avec qui l'île Maurice a signé des conventions fiscales ou pour fournir des services aux sociétés domiciliées dans ces juridictions.

Le cabinet dispense ses conseils principalement en matière de pratiques et de litiges commerciaux devant chaque juridiction de l'île Maurice et devant le Comité judiciaire du Conseil privé. Il est également actif dans le domaine de l'arbitrage des questions commerciales. Tout en se concentrant sur le droit des sociétés et les services financiers, son approche flexible a permis au cabinet de renforcer ses connaissances dans d'autres domaines du droit, et notamment dans les affaires incluant des questions complexes de fiscalité, de propriété intellectuelle et de droit du travail.

Pour plus d'informations sur le bureau de Port-Louis, vous pouvez consulter la [version anglaise](#).